

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 22 août 2016, à 18 h 30, à l'Édifice municipal.

Présences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Brian Cormier	-	Conseiller / Maire suppléant
	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	George H. Cormier	-	Conseiller
	Mariane Cullen	-	Conseillère
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	Yves M. Leger	-	Directeur général
	Monique Bourque	-	Secrétaire municipale
Absence :	Caroline LeBlanc	-	Directrice des finances
	Eric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures
	Octave LeBlanc	-	Directeur des loisirs et de la programmation

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 31.

2. **Constatation du quorum par le secrétaire**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Mariane Cullen

Appuyé de Gilberte Nowlan

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Demande de rezonage de Sylvio Beaupré (NID 70003595 et 70308697) des zones Résidentielle 1 (R1) et Développement des ressources (DR) à la zone Commerce général (CG) dans le but d'aménager un terrain de camping**

Le maire explique le déroulement des discussions de ce soir. Il invite le développeur, Sylvio Beaupré, à adresser le conseil et présenter son projet de terrain de camping. Monsieur Beaupré tente d'atténuer les inquiétudes soulevées dans les lettres d'objections présentées lors de la dernière réunion, soit la vitesse, le bruit, le

P16 – 08 – 122

risque de feux et la nappe phréatique. Le public présent a la chance de poser des questions par rapport au projet. Le maire cède alors la parole à madame Simone LeBlanc-Smith, propriétaire du terrain en question. Elle s'adresse au conseil et invite celui-ci à réfléchir sur les faits et non sur l'émotivité des gens qui s'opposent. Elle ajoute que les réponses aux recommandations seront des faits concrets une fois les études réalisées. Elle demande au conseil si elle et son mari seront à jamais à la merci du groupe de gens qui s'opposent au rezonage chaque fois qu'ils (monsieur et madame Smith) recevront une offre d'achat pour leur propriété de 26 acres. Elle demande au conseil s'ils ont perdu tous leurs droits de propriétaires concernant ce terrain dont ils ont payé des taxes foncières pendant 31 ans. Elle termine en lisant une lettre signée de son mari, monsieur Arthur Smith, demandant au conseil de donner suite et d'accepter de poursuivre les démarches de rezonage pour ce projet. Les membres du conseil partagent leurs commentaires à tour de rôle et posent quelques questions. De façon générale, les membres du conseil encouragent le développement touristique ainsi que le développement résidentiel. Toutefois, la plupart des membres sont réticents de voir un tel développement dans cette zone résidentielle en pleine croissance. Ils craignent que l'aménagement d'un terrain de camping à cet endroit nuise au développement résidentiel.

6. **Première lecture (par son titre) de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 38-1Z**

P16 – 08 – 123

Proposé par Joe Breau

Appuyé de Raoul Boudreau

Que le conseil accepte la première lecture (par son titre) de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 38-1Z. (2 pour, 5 contre – Michel Gaudet, Mariane Cullen, George H. Cormier, Gilberte Nowlan et Brian Cormier) Rejetée.

P16 – 08 – 124

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Mariane Cullen

Que le conseil n'accepte pas de poursuivre les démarches pour la demande de rezonage de Sylvio Beaupré (NID 70003595 et 70308697) dans le but d'aménager un terrain de camping. (5 pour, 2 contre – Joe Breau et Raoul Boudreau) Adoptée.

7. **Deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan rural du Village de Memramcook no 38-1Z**

Aucune résolution n'est adoptée.

8. **Compte rendu du projet d'eau potable – phase 2**

Le directeur général explique que la municipalité ne sera pas récipiendaire pour un octroi de fonds, pour la première vague de financement, par le biais de notre demande au nouveau fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées afin de construire la phase 1B et Phase 2 de notre projet d'eau. Une annonce publique a été faite la semaine dernière et Memramcook ne faisait pas partie des bénéficiaires de fonds pour cette vague de projets. Le directeur général mentionne, toutefois, qu'il se rendra à Fredericton cette semaine pour faire la mise au point des détails dans le but de faire avancer notre demande pour la prochaine tranche de financement.

9. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion extraordinaire aura lieu le lundi 29 août 2016, à 16 h 30.

P16 – 08 – 125

10. **Levée de la réunion**

Proposé par Raoul Boudreau

Appuyé de George H. Cormier

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 20 h 09.

Adoptée à l'unanimité.



Michel Gaudet
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale

